



BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023



SOS
MEDITERRANEE
2022
EN CHIFFRES

EN MER

Plus de **2 000** personnes décédées en Méditerranée, dont **1 377** en Méditerranée centrale

24 788 personnes interceptées par les autorités maritimes libyennes et renvoyées de force en Libye

2 505 personnes secourues par l'Ocean Viking au cours de **45** opérations de sauvetage

Depuis 2016 **37 136** personnes secourues par SOS MEDITERRANEE



À TERRE

Plus de **600** bénévoles réparti.e.s dans **19** antennes et **5** groupes - relais

22 948 élèves sensibilisé.e.s parmi les **79 917** élèves sensibilisé.e.s depuis 2015

418 événements de mobilisation citoyenne **38** salarié.e.s réparti.e.s entre Marseille, Paris, Bordeaux et Rennes

BILAN 2022 : EN MER

MULTIPLICATION DES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE ET ATTENTES PROLONGÉES EN HAUTE MER

Pour SOS MEDITERRANEE, l'année 2022 a été marquée par de **nombreux sauvetages**, parfois critiques, opérés dans des conditions météorologiques souvent difficiles, et par de **longues périodes d'attente** avant de pouvoir débarquer les personnes secourues dans un port sûr. Plusieurs séquences opérationnelles ont particulièrement marqué les équipes de SOS MEDITERRANEE et de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), notre partenaire médical à bord de l'Ocean Viking :

- Au cours d'un sauvetage opéré au mois de mars, **deux corps sans vie** ont été retrouvés sur une **embarcation pneumatique surchargée**. Les rescapé.e.s et les deux personnes décédées n'ont pu être **débarqué.e.s que cinq jours plus tard** à Augusta, en Sicile. Une femme enceinte a par ailleurs dû être évacuée de l'Ocean Viking, par hélicoptère, à la demande des équipes médicales à bord.
- Début juillet, un autre sauvetage a été particulièrement critique avec **un homme tombé à la mer**. Ni lui, ni les 74 autres personnes à bord de l'embarcation pneumatique en détresse – dont **quatre femmes enceintes, huit jeunes enfants et un bébé de neuf mois** – ne portaient de gilet de sauvetage. Toutes sont finalement parvenues saines et sauvées à bord du navire.



© Anthony Jean / SOS MEDITERRANEE

- En novembre, lors d'une séquence inédite qui nous a vu formuler 46 demandes de port sûr aux autorités compétentes, l'Ocean Viking a enfin reçu l'instruction de **débarquer dans le port français de Toulon** les personnes qu'il avait secourues au cours de six sauvetages difficiles. **Avec 21 jours d'attente, il s'agit de la plus longue période de blocage en mer de toute l'histoire de SOS MEDITERRANEE**. Face au silence des autorités maritimes compétentes et au **risque majeur de détérioration de la situation à bord**, l'association avait été contrainte d'élargir sa demande d'assistance aux autorités maritimes des pays « les plus à même d'assister », conformément au droit maritime. Sollicitant la Grèce, l'Espagne et la France, c'est finalement cette dernière qui a ouvert un port aux personnes secourues. Le **soulagement des équipes a été teinté d'amertume** face au calvaire vécu par les 234 rescapé.e.s et aux risques humains encourus pendant ces trois longues semaines d'attente.

- En décembre, grâce à un cofinancement public-privé auquel ont contribué les Régions Bretagne et Occitanie ainsi que les Villes de Marseille, Brest et Montpellier, **SOS MEDITERRANEE a pu acquérir un nouveau canot de sauvetage**. Plus grand, plus rapide, entièrement équipé et plus robuste, son ergonomie a été entièrement dessinée pour augmenter notre capacité de sauvetage et résister aux conditions extrêmes de nos opérations en mer. Livré le 7 décembre, il a été testé dans le port de Marseille avant le départ de l'Ocean Viking, une semaine plus tard, vers la zone de sauvetage.
- **2022 s'est clôturée avec le débarquement, le 31 décembre, de 113 rescapé.e.s**, dont un bébé de 2 semaines, dans le lieu sûr mais très éloigné de la zone d'opération, de Ravenne. Trois jours de navigation ont été nécessaires pour rejoindre ce port de l'Adriatique, situé à plus de 900 miles nautiques de la zone de recherche et de sauvetage.

Au total, 2 505 personnes ont été secourues et mises en sécurité par les équipes de l'Ocean Viking en 2022 au cours de 45 opérations de sauvetage.

11% étaient des femmes, **30%** des mineur.e.s. **80 %** des enfants secourus voyageaient seuls. Parmi eux, **43** avaient moins de 5 ans.

Mais les tentatives de traversée de la Méditerranée et les naufrages mortels sont restés très élevés en 2022¹. Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), **2 023 personnes y ont péri noyées, dont 1 377** (plus des deux-tiers) **sur l'axe de la Méditerranée centrale**, au large des côtes libyennes, sans compter les personnes disparues sans témoin.

LE DROIT TOUJOURS ENTRAVÉ EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Malgré un **nouvel accord sur la relocalisation des personnes secourues en mer**, conclu en juin 2022 sous la présidence française de l'Union européenne, **les ONG de secours en mer sont restées au cœur des débats politiques et ont subi de nouvelles attaques** entravant leurs activités de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale.

Suite à des inspections scrupuleuses et répétées par les autorités maritimes italiennes, **plusieurs navires d'ONG ont connu des périodes de détention administrative prolongées**. Ce fut notamment le cas pour l'Ocean Viking, qui a été immobilisé entre le 10 et le 27 janvier, dans le port italien de Trapani, en Sicile.

Par ailleurs, **le temps d'attente en mer, avant la désignation d'un port sûr de débarquement pour les rescapé.e.s, a augmenté au fil des mois**. Cette tendance avait déjà été observée par tous les navires de sauvetage depuis 2021.

¹ Les départs ont augmenté de 6 % par rapport à l'an passé selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le harcèlement à l'encontre des ONG de secours en mer a atteint un point culminant après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement italien de Georgia Meloni en octobre. Début novembre, face à un blocage critique de près de trois semaines en mer, **SOS MEDITERRANEE a, pour la première fois de son histoire, dû débarquer en France les rescapé.e.s** qui étaient à bord de son navire-ambulance. Cet événement a suscité de fortes tensions entre la France et l'Italie conduisant le ministre français de l'intérieur à annoncer la **suspension de la mise en œuvre de l'accord de solidarité par les autorités françaises** comme mesure de rétorsion. Suite à cette crise diplomatique, **la Commission européenne a présenté un « Plan d'action pour la Méditerranée centrale »**. Ce dernier propose une série de vingt mesures consistant principalement à réactiver plusieurs mécanismes de coopération existants et à faire progresser les négociations autour du Pacte sur les migrations, bloquées depuis plus de deux ans au niveau du Conseil européen.

Notons enfin qu'en novembre dernier, **l'accord conclu entre l'Italie et la Libye, avec le soutien de l'Union européenne, a été renouvelé pour trois ans**. Ce dernier vise à renforcer la capacité de surveillance maritime libyenne et l'interception des personnes migrantes en mer, par le biais d'un appui financier et la mise à disposition de moyens techniques conséquents. En 2022, **24 788 hommes, femmes et enfants ont été intercepté.e.s en mer et renvoyé.e.s de force en Libye** (source : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés).

BILAN 2022 : À TERRE

2022, UNE ANNÉE RICHE POUR LE TÉMOIGNAGE ET LA MOBILISATION À TERRE

Parallèlement à ses actions en mer, SOS MEDITERRANEE a poursuivi, **à terre, sa mission essentielle de témoignage** en sensibilisant les citoyen.ne.s à la tragédie des naufrages à répétition en Méditerranée et à l'urgence d'agir pour sauver des vies. Le témoignage et la mobilisation citoyenne sont portés par **19 antennes locales et 5 antennes-relais** dont deux créées en 2022, l'une à Carcassonne et l'autre en Vendée. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles regroupent **plus de 600 bénévoles** qui organisent des actions variées auprès du grand public (stand d'information, expo photos, projection-débat, conférence, flash mob...) et interviennent auprès des jeunes en milieu scolaire ou périscolaire.

En 2022, les bénévoles de SOS MEDITERRANEE ont sensibilisé **22 948 jeunes**, essentiellement à travers des interventions programmées dans les établissements scolaires, et participé à **418 événements** partout en France.

Parmi les grands temps forts de l'année, nous retenons tout particulièrement **la soirée organisée avec les collectivités territoriales partenaires de SOS MEDITERRANEE** au Pavillon de l'Arsenal, à Paris, le 21 novembre.

Pour la première fois depuis la création de la « [Plateforme des collectivités solidaires](#) », les élu.e.s des Villes, Départements et Régions adhérentes et les équipes de SOS MEDITERRANEE ont pu se réunir physiquement pour échanger sur la crise humanitaire en Méditerranée, notre action de sauvetage et l'importance de la mobilisation des collectivités territoriales. 27 collectivités ont répondu présent, parmi lesquelles la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les Départements de la Haute-Garonne et d'Ille-et-Vilaine, les Villes de Paris, Marseille, Nantes, Rennes, Montpellier ou encore Saint-Nazaire. Le politologue Bertrand Badie et la comédienne Ariane Ascaride, tous deux membres de notre [comité de soutien](#), ont également participé à cette soirée, ainsi que Moussa, jeune rescapé de l'Aquarius qui a apporté un témoignage poignant sur son parcours migratoire et les conditions de sa traversée. A cette occasion, les responsables de l'association ont souligné la situation financière très difficile de l'association, marquée par les conséquences de la guerre en Ukraine : une très forte hausse des coûts opérationnels et une baisse de la collecte.



© Luciano Gallo / SOS MEDITERRANEE

À l'issue de cette soirée, plusieurs nouvelles collectivités ont annoncé leur souhait de rejoindre la plateforme. Au 31 décembre 2022, cette dernière réunissait **91 collectivités membres**. Notre objectif : en réunir 100 à la fin du premier trimestre 2023 !

PERSPECTIVES 2023 : EN MER

Alors que les sauvetages s'enchaînent pour nos équipes en ce début d'année 2023, des changements majeurs se profilent dans notre contexte d'intervention. **Un mode opératoire inédit des garde-côtes italiens semble se confirmer** semaine après semaine, conforté par la publication d'un nouveau décret italien le 2 janvier 2023 : des ports de débarquement sont désormais attribués immédiatement aux navires humanitaires après un sauvetage, mais les navires sont sommés de rallier ces ports sans délai sous peine d'amende (donc sans pouvoir patrouiller sur zone à la recherche d'autres embarcations). Les ports désignés sont systématiquement situés au Nord de l'Italie : Ravenne, Ancone, Carrare pour l'Ocean Viking, La Spezia, Livourne et Ancone pour d'autres navires humanitaires... Situées à 1500 ou 1600 km de la zone d'opérations, ces destinations entraînent des temps accrus de navigation. Ceci provoque, d'une part, **une hausse importante de consommation de carburant pour les navires** - et donc des coûts opérationnels de nouveau en très forte augmentation ; mais c'est également **un moyen d'éloigner les navires humanitaires des zones de détresse, alors même que les moyens de sauvetage y font déjà cruellement défaut.**

Les enjeux majeurs qui se dessinent pour les ONG de recherche et de sauvetage comme SOS MEDITERRANEE, sont donc :

- D'arriver à surmonter les hausses considérables des coûts d'exploitation : après le doublement des prix du fioul l'an dernier - conséquence de la guerre en Ukraine -, les quantités nécessaires pour des durées de navigation très allongées vont fortement augmenter. **Dans un contexte de forte inflation, alors qu'aucun financement étatique ou européen n'est alloué au sauvetage en mer, réussir à réunir des fonds pour satisfaire les besoins financiers en hausse constante constitue un défi sans cesse renouvelé.** Certaines ONG de sauvetage ayant une moindre capacité financière ont ainsi dû réduire significativement ou stopper leurs opérations en mer.
- De maintenir une capacité de sauvetage en mer, alors même que les trajets imposés pour le débarquement des personnes éloignent les navires de la zone de détresse. **Parce que la Méditerranée centrale reste l'axe migratoire le plus mortel au monde, toute notre énergie doit être mobilisée pour maintenir notre mission vitale de sauvetage en Méditerranée.**

PERSPECTIVES 2023 : À TERRE

L'association poursuivra en 2023 ses efforts pour **se renforcer d'un point de vue institutionnel et financier**. Elle renforcera notamment ses équipes de collecte de fonds en France et à l'international. Elle poursuivra des actions de communication et de mobilisation auprès du grand public en France, en Allemagne, en Suisse et en Italie, ainsi que des actions de plaidoyer auprès des Etats et institutions européennes. Tout ceci doit concourir à rappeler l'inconditionnalité du devoir d'assistance, en mer comme à terre.

Afin de démultiplier son impact, notre équipe s'attachera à la **diffusion de son savoir-faire, capitalisé en un manuel de formation au « sauvetage de masse »**, avec l'objectif de transférer ses compétences auprès d'autres acteurs du monde maritime.

Enfin, la mobilisation des collectivités territoriales autour de la Plateforme des collectivités solidaires reste essentielle en 2023. Il s'agira de dépasser la barre symbolique de cent collectivités adhérentes à la plateforme, d'animer cette instance en multipliant les occasions d'échanges et de partenariats concrets, de mettre en œuvre des actions de mobilisation citoyenne originales sur les territoires impliqués et de développer des actions communes de plaidoyer.



© Gilles Bader / SOS MEDITERRANEE